

ÉLECTION AU CONSEIL DE L'IPAG**DÉCLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE
Collège des USAGERS****SCRUTIN DU LUNDI 30 MARS AU VENDREDI 03 AVRIL 2026**

Date limite de dépôt : **Mercredi 18 mars 2026 à 12h00**

Ce formulaire de candidature doit être adressé dûment complété et signé,

- Soit déposé directement auprès de la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'Université Paris Nanterre par la ou le mandataire de liste, avec remise d'un récépissé de dépôt, **impérativement sur rendez-vous** ;
- Soit envoyé par courrier à l'adresse suivante (cachet de la Poste faisant foi), envoi doublé d'un courriel (elections@daji.parisnanterre.fr) avant la date et l'horaire limite :

**« Election Usagers de l'IPAG - À l'attention de Madame la Présidente »
Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (Mme Fourcaud – bureau B706)
Université Paris Nanterre
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex**

Pièce à joindre obligatoirement : copie de la carte d'étudiant recto/verso ou certificat de scolarité original accompagné d'une copie d'une pièce d'identité (exclusivement : passeport, carte nationale d'identité, carte de séjour ou permis de conduire recto/verso).

Je soussigné(e) : N° étudiant :
Demeurant :
CP – Ville :
Téléphone :
Adresse mail :@parisnanterre.fr

Déclare être candidat(e) sur la liste (le cas échéant) :

.....pour
l'élection au conseil de l'IPAG et signer cet acte de candidature en pleine connaissance des effets de droit.

Fait leà.....

Signature originale manuscrite (au stylo à feutre ou à bille, bleu de préférence et non photocopiée) :

NB : Aucune candidature ne peut être déposée, modifiée ou retirée après la date prévue. En tout état de cause, la régularité des documents de candidature relève exclusivement de la responsabilité des candidates et candidats.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel dont la finalité est la gestion des candidatures aux élections. Afin de favoriser une large diffusion des informations relatives aux candidatures, vos données nominatives, les professions de foi et le cas échéant l'appartenance ou le soutien syndical, seront diffusés sur le site internet « elections-etudiantes2026.parisnanterre.fr ».

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés en vigueur et au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, vous bénéficiez à tout moment d'un droit d'accès à vos données. Vous disposez également d'un droit de rectification et d'opposition pour motif légitime au traitement informatique envisagé. Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits en vous adressant à dpo@parisnanterre.fr.

Pour toute question vous pouvez vous adresser à l'adresse suivante : elections@daji.parisnanterre.fr